



Nature et période des principales évaluations Année scolaire 2017 – 2018 – Préscolaire

Il existe un bulletin unique pour toutes les écoles du Québec, et cela, même au préscolaire.

Les résultats seront transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes (A-B-C-D) indiquant aux étapes 1 et 2, l'état du développement des compétences et, à l'étape 3, le niveau de développement atteint par l'élève.

L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation du programme d'éducation préscolaire.

Aux étapes 1 et 2, seules les compétences pour lesquelles l'enseignant dispose de suffisamment d'information pour poser un jugement sont évaluées dans le bulletin.

A l'étape 3, toutes les compétences sont évaluées.

Communications officielles de l'année	
Première communication (bulletin préliminaire)	Le 5 octobre 2017 , une première communication comportant des commentaires sur l'adaptation de votre enfant au préscolaire vous sera remise.
Premier bulletin	Le 16 novembre 2017 , le 1 ^{er} bulletin vous sera remis le 16 novembre 2017. La rencontre de parents se fera le 23 novembre 2017. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 28 août au 3 novembre 2017.
Deuxième bulletin	Le 1^{er} mars 2018 , le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 16 novembre au 16 février. Les rencontres de parents se feront sous invitations des enseignants ou sous demande des parents.
Troisième bulletin	Au plus tard le 10 juillet 2018 , le troisième bulletin vous sera remis. Il couvrira la période s'échelonnant du 19 février au 21 juin 2018.